

## Gestion des pêches côtières à Vanuatu : une feuille de route pour l'avenir

*Le mercredi 20 mars 2019 a été une date importante pour la gestion et le développement des pêches côtières à Vanuatu. Ce jour-là, le ministre en charge de la pêche a adopté la feuille de route nationale pour les pêches côtières 2019–2030, dans le sillage d'un ultime atelier de concertation des parties prenantes organisé fin 2018 à Port-Vila. La signature et le lancement de cette feuille de route interviennent après une année entière de travail, débutée en novembre 2017, qui a été jalonnée d'ateliers de planification, conception et révision avec le personnel du service des pêches et les différents partenaires. Ce document servira à aiguiller les activités de gestion et de développement des pêches sur le littoral de Vanuatu.*

En Océanie, les ressources halieutiques côtières constituent la première ou la deuxième source de revenus pour près de la moitié des ménages. Le poisson représente 50 à 90 % des apports en protéines animales des populations rurales. À l'échelon national, les pêches côtières revêtent une valeur culturelle et économique particulièrement importante. On estime qu'elles fournissent 49 % de la contribution du secteur halieutique au PIB, ce qui témoigne de leur place centrale dans le mode de vie des Océaniens .

Vanuatu ne fait pas exception à la règle. La pêche côtière, principal apport en protéines des populations côtières, est primordiale pour leur sécurité économique, sociale et alimentaire. En effet, on estime que 72 % des ménages des communautés côtières pratiquent cette activité à des fins vivrières ou commerciales et la consommation annuelle de poisson par habitant varie entre 16 et 26 kg. Culturellement, il s'agit en outre d'une activité très importante pour les Ni-Vanuatu, et sa gestion est profondément ancrée dans la coutume. Sur certaines îles, en raison de croyances culturelles, il est interdit de pêcher certaines espèces de poisson dans les zones sacrées ou taboues, de même que de s'y rendre. À Vanuatu, on entend généralement par « pêches côtières » les activités pratiquées dans les 12 milles marins (eaux territoriales), le plus souvent concentrées dans les limites des récifs frangeants ou à leur proximité.

Toutefois, les ressources halieutiques côtières ne se portent pas bien. On observe une diminution notable de la plupart des espèces marines d'importance économique (trocas, holothuries, burgaux, langoustes, crabes de cocotier et bénéitiers, notamment). La figure 2 illustre la baisse des exportations (en tonnes) de trocas, holothuries et burgaux.

L'appauvrissement de la ressource (poissons récifaux et coquillages) est le plus frappant dans les zones proches des centres urbains à forte densité démographique.

À l'avenir, les stocks côtiers devraient diminuer (de 2 à 5 % d'ici 2035, 20 % d'ici 2050 et 20 à 50 % d'ici 2100), sous l'effet, en partie, de l'augmentation prévue de la température des eaux de surface, de l'acidification accrue de l'océan, et de l'intensification des cyclones et du phénomène de ruissellement causé par la hausse des précipitations<sup>4</sup>



Figure 1. De gauche à droite : Hosea Nevu, ministre en charge de la pêche, Moses Amos, Directeur général au ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Sylviculture, de la Pêche et de la Biosécurité, et Sompert Gereva, Directeur adjoint des pêches côtières, lors de la cérémonie de signature. (Crédit photo : Service des pêches de Vanuatu)

L'accroissement des pressions anthropiques aura lui aussi un effet majeur. À Vanuatu, le nombre d'habitants est passé de 186 678 en 1999 à 234 023 dix ans plus tard<sup>5</sup>. Aujourd'hui, le pays compte environ 270 000 habitants, dont les deux tiers vivent à moins de 1 km du littoral et sont largement tributaires des pêches côtières pour se nourrir et gagner leur vie. Alors que la population de l'archipel ne cesse de croître, la zone récifale reste inchangée (408 km<sup>2</sup>) ; la pression exercée sur les ressources marines s'intensifiera donc parallèlement à la croissance démographique. Sans orientation stratégique ni méthodes de gestion appropriées pour pérenniser les stocks, la pauvreté et des crises alimentaires chroniques pourraient s'installer.

En vertu de la loi sur les pêches, le service des pêches de Vanuatu est l'organisme public responsable de la gestion, du développement et de la conservation des pêches côtières. Ces défis ont pu être anticipés grâce à la vision et direction de M. Kalo Pakoa, ancien directeur du service. Il a en effet été décidé d'élaborer une feuille de route stratégique pour orienter

<sup>1</sup> Une nouvelle partition pour les pêches côtières – les trajectoires de changement : la Stratégie de Nouméa / réalisée par la Communauté du Pacifique.

<sup>2</sup> Preliminary Report AGRICULTURE CENSUS 2007 (rapport préliminaire sur le recensement agricole). Service national de la statistique à Port-Vila, (Vanuatu) (<https://vnso.gov.vu/index.php/document-library?view=download&fileId=3075>)

<sup>3</sup> <http://www.fao.org/fit/oldsite/FCP/en/VUT/profile.htm>

<sup>4</sup> <http://www.spc.int/climate-change/fisheries/assessment>

<sup>5</sup> <https://vnso.gov.vu/index.php/document-library?view=download&fileId=3071>

et appuyer la gestion durable des ressources et, ainsi, faire en sorte que les générations présentes et futures bénéficient de manière continue et pérenne des pêcheries côtières.

Pour ce faire, le service s'est associé à des partenaires comme la Communauté du Pacifique (CPS) et l'Université de Wollongong, sous les auspices du projet Pathways financé par le Gouvernement australien. Fin 2017, il a lancé le processus en élaborant un projet de feuille de route à l'issue de plusieurs phases de planification et rédaction, puis l'a soumis aux parties prenantes pour un vaste exercice de consultation en 2018. Cet exercice avait pour principal objectif de présenter le projet à tous les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux pertinents en vue de tenir compte d'une variété d'intérêts, opinions et activités avant de mettre la dernière main au projet. La consultation a permis aux parties prenantes des pêches côtières de débattre des différents programmes et activités mis en œuvre sur le littoral.

La vision à long terme inscrite dans la feuille de route est la suivante: « garantir, d'ici 2030, des pêches côtières durables, reposant sur des approches communautaires propres à assurer la résilience et le bien-être des populations ». La figure 3 illustre l'armature structurelle de ce document.

Cette vision est appuyée par quatre grands effets escomptés qui reflètent différentes composantes thématiques. Il s'agit des éléments suivants: communautés résilientes, gouvernance efficace des ressources côtières, écosystèmes côtiers productifs et sains, et populations heureuses, riches et en bonne santé.

Ces quatre grands effets reposent sur six volets d'action divisés en domaines dans lesquels seront menées des activités, qui seront cruciaux pour obtenir les effets escomptés, concrétiser la vision et, en définitive, faire aboutir la feuille de route. Ces volets d'action sont répartis comme suit: gouvernance, information et connaissance, gestion des écosystèmes, marchés, santé et nutrition, et moyens de subsistance et bien-être.

La feuille de route qui vient d'être lancée deviendra le principal document stratégique de référence permettant au service des pêches de Vanuatu et à ses parties prenantes d'œuvrer en faveur de la gestion, du développement et de la conservation durables des ressources halieutiques côtières du pays.

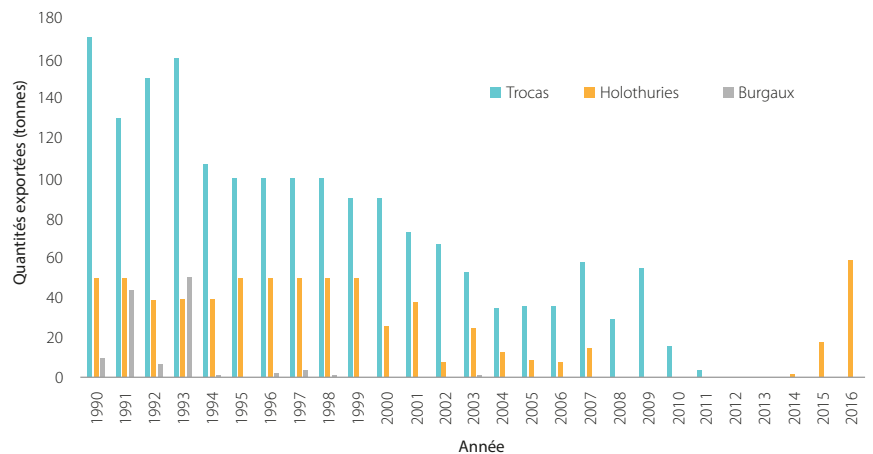


Figure 2. Volume d'exportation total de trocas, holothuriers et burgaux sur une période de 26 ans (1990–2016).

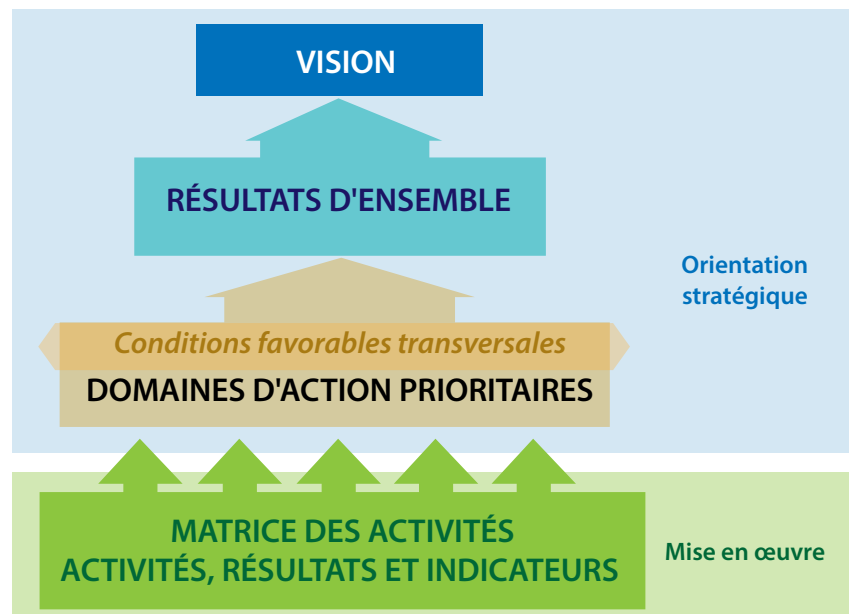


Figure 3. Armature structurelle de la feuille de route.

**Pour plus d'informations :**

**Jason Raubani**  
*Spécialiste des politiques de gestion des pêcheries côtières et de l'aquaculture CPS*  
 jasonr@spc.int

**Dirk Steenbergen**  
*Centre national australien pour les ressources océaniques et la sécurité, Université de Wollongong*  
 dirks@uow.edu.au

**William Naviti**  
*Directeur du service des pêches de Vanuatu*  
 wnaviti@vanuatu.gov.vu